



LE COLLEGIEN.

Se publie tous les quinze jours pendant l'année scolaire.

PRIX.

Pour dix-mois, . . . (CANADA)	\$1 00
„ (ÉTATS-UNIS)1 25

Toutes communications doivent être adressées au Gérant
JOSEPH MARCIL,
 Collège de St. Hyacinthe

PETITES NOTES SUR LE SYLLABUS.

LE SYLLABUS et L'ÉDUCATION.

Nous croyons avoir entendu des catholiques dire quelque part dans ce pays, que l'Eglise ne s'y entend qu'à former des prêtres que les enfants et les jeunes gens destinés à l'état laïque doivent être instruits et formés par des laïques. Cette assertion fût-elle aussi vraie qu'elle est fautive, absurde, et honteusement démentie par l'expérience de tous les siècles, il ne s'en suivrait pas du tout que l'Eglise doive être bannie de ces écoles, son influence nullifiée et toute ingérence de sa part soigneusement exclue. Resterait toujours son droit, comme son devoir de veiller avec le plus grand soin à ce que, dans les écoles fréquentées par les enfants et les adolescents qui appartiennent à la vraie religion, il n'y ait rien à craindre ni du côté de la foi, ni du côté de la morale. Il y a plus; l'Eglise a pour mission essentielle, non seulement de travailler à éloigner le danger, mais à enseigner positivement le Symbole et le décalogue, la foi et la loi, à tous les hommes. Il ne s'agit pas ici de reprendre la démonstration, faite déjà tant de fois, du fait

divin qui a établi l'Eglise et lui a donné son pouvoir, sa mission et, par conséquent, ses droits imprescriptibles. Nous supposons le fait admis, et, dans tous les cas, ceux à qui cette partie du Syllabus s'adresse, font profession de reconnaître la mission enseignante de l'Eglise. Quant à ceux qui rejettent toute *autorité religieuse*, on peut leur démontrer par d'autres arguments l'injustice qu'ils commettent en imposant leurs écoles athées à des intelligences faites pour connaître Dieu.

Pie IX avait déjà condamné la thèse que nous examinons ici, dans son allocution aux cardinaux prononcée en consistoire secret, 1er Nov. 1850. En lisant aujourd'hui ces paroles empreintes d'une solennelle tristesse, on est moins surpris de voir Rome occupée par le sale et sacrilège libertin couronné qui régnait alors à Turin. On se souvient plus vivement de toute cette série d'usurpations impies par lesquelles la maison de Savoie préparait, depuis longtemps, la grande usurpation qui continue encore, couronnant toutes les autres.

“ Nous ne pouvons, dit l'Auguste Vieillard, que vivement déplorer la *très-funeste* loi que nous savons avoir été mise en vigueur depuis le 4 Octobre, 1848, touchant l'instruction publique et les écoles publiques et privées du haut et moyen enseignement. . . . (*)

“ Ainsi, dans cet Etat Catholique, les écoles de toutes espèces, et par là même les chaires des sciences sacrées dont la loi fait mention, l'enseignement des éléments de la foi chrétienne. . . sont soustraits à l'autorité des évêques.”

Et dans l'Allocution de Septembre 1851, à

(*) Relisez la proposition 45, plus haut.

propos des affaires d'Espagne, le Saint Père s'exprime ainsi : Le grand objet de nos préoccupations est d'assurer l'intégrité de notre Religion. Or, vous verrez que dans la convention susdite (entre le saint St Siège et l'Espagne) on a pris pour base ce principe que la Religion; avec tous les droits dont elle jouit en vertu de sa divine constitution et des règles établies par les sacrés canons, doit, comme autrefois, être exclusivement dominante dans ce royaume"..... Il est par conséquent établi que la manière d'élever et d'enseigner la jeunesse dans toute université, collège ou séminaire, dans toute école publique ou privée, sera pleinement conforme à la doctrine de la Religion catholique. Les évêques et les chefs des diocèses qui, en vertu de leur charge sont, tenus de protéger la pureté de l'enseignement catholique, de le propager, de veiller à ce que la jeunesse catholique reçoive une éducation chrétienne, ne trouveront aucun obstacle à l'accomplissement de ces devoirs; ils pourront, sans rencontrer le moindre empêchement, exercer la surveillance la plus attentive sur les écoles même publiques, et remplir librement, dans toute sa plénitude, leur charge de pasteurs.

Sans doute une convention, même entre le St. Siège et une Puissance quelleconque, n'est pas une définition dogmatique. Le savant P. Newman a bien fait voir cela à son adversaire Mr. Gladstone. Toutefois, quand les articles de cette convention nous sont montrés par le Pape, s'adressant aux Cardinaux assemblés solennellement, comme faisant partie des droits inhérents à l'Eglise en vertu de la divine institution et des règles établies par les sacrés canons, en sorte que lui, le Chef de l'Eglise, juge ces articles comme appartenant à l'intégrité de notre Religion; quand ensuite on voit le même Pape condamner explicitement la proposition 45ième par laquelle est formulée une doctrine contraire aux principes établis et sauvegardés par le concordat d'Espagne; quand on pèse sérieusement ces faits, et qu'ensuite on se rappelle qu'à la société religieuse seule il a été dit: "enseignez.... paisez le troupeau"... que d'un autre côté, la société civile n'a et ne peut avoir, par sa nature même et sa fin, que des droits indirects, médiats, éloignés et essentiellement subordonnés à ceux de l'Eglise, en ce qui regarde l'enseignement de la morale et de la foi; alors il devient impossible

pour un catholique de passer légèrement sur cette condamnation de la Prop. 45: il est forcé de conclure que de droit divin l'Eglise a un pouvoir imperscriptible d'intervention active et positive en tout ce qui regarde l'éducation de la jeunesse et de l'enfance

Par conséquent, tout système d'écoles, toute loi sur l'instruction publique, qui nie ce droit l'amoindrit ou met des entraves à son application, devient par là même une loi injuste de sa nature, une loi impie et, comme dit le pape, très funeste. Les circonstances où se trouvent certains pays pourront faire que l'Eglise tolère ou souffre de telles lois afin d'en tirer le meilleur parti possible; mais le principe reste le même. L'Eglise a droit, par la nature de son institution, parce qu'elle est la mère des fidèles de surveiller les maîtres et leur enseignement afin que l'enfance et la jeunesse n'entendent que la vérité, ne voient que le bien, et soient ainsi chrétiennement formés.

L'Etat n'a donc pas droit de s'arroger, à l'exclusion des parents et de l'Eglise, la nomination des maîtres d'école, des chefs d'institutions. Les livres d'enseignement doivent être d'une doctrine pure et par conséquent être soumis au seul juge de la doctrine, c-à-d. à l'Eglise. Une mère a le devoir et le droit de suivre ses enfants partout: donc personne, pas même l'Etat ne peut légitimement fermer les portes de l'école pour empêcher l'Eglise d'y entrer par la personne de ses ministres.

Quand l'Etat déclare que les évêques seront les surveillants, les juges de tout ce qui concerne le fonctionnement des écoles, nous n'examinons pas si le bon effet de ces dispositions légales peut être nullifié par les éléments plus forts, au moins par le nombre, qui entreront dans la composition du tribunal suprême, élément dont l'Etat se réserve toujours le choix exclusif. Nous n'examinons pas non plus ce que devient le droit municipal, représentant immédiat de la famille à qui, de droit naturel, appartient, et non à l'Etat, le droit d'élever les enfants. Notre but n'est point d'examiner si tel ou tel Etat telle ou telle loi, recouvrait à l'Eglise ou à la famille tous leurs droits. Nous voulons seulement dire qu'en appelant l'Eglise dans le tribunal chargé de surveiller et de diriger l'Education d'un pays, l'Etat ne fait que son devoir et

se met en règle, pour autant, avec les vrais principes formulés par le Pape quand il condamne catégoriquement ceux qui "prétendent que l'Eglise n'a pas le droit de s'immiscer dans la discipline des écoles, dans le régime des écoles dans la collation des grades et dans le choix ou l'approbation des maîtres."

Nous disons que l'Etat ne fait en cela que son devoir. Loin de nous la pensée injuste qu'il ne mérite point de grands éloges pour cette conduite. Certes, dans la balance de la justice divine, les actions accomplies par devoir sont méritoires et donnent droit à la récompense.

Si Dieu ne récompensait dans ses créatures que les bonnes actions non obligatoires, il est probable que les rangs des élus seraient encore moins pressés que ne le fait croire le *pauci vero electi*: et beaucoup de ceux qui haussent les épaules quand ils entendent féliciter un gouvernement de certaines bonnes lois, quoiqu'imparfaites encore, seraient sans doute surpris si le juste Juge, en leur demandant compte de leur administration, ne voulait entendre que des bonnes œuvres non obligatoires.

Après cela, on ne sera pas étonné si, trouvant à côté d'excellentes propositions légales, des articles qui semblent faits exprès pour conserver à l'Etat une prépondérance, en toute matière, capable de nullifier l'action de l'Eglise, ou encore, des clauses qui respirent la défiance d'une mère, dont l'unique soin sera toujours le salut de ses enfants, on ne sera pas étonné que les catholiques expriment leur regret à la vue de ces imperfections, de ces lacunes; et manifestent le désir que l'Etat fasse disparaître ce qui est imparfait et remplisse les lacunes, autant, du moins, qu'il le pourra prudemment.

(A continuer.)

COLLEGIANA.

Jeu de Saint— La messe a été chantée par Mr. le Supérieur accompagné de M. M. Gendron et Boulay comme diacre et sous-diacre. Tout le personnel de la maison, sans en excepter un seul, a eu le bonheur de faire la Ste Communion ce jour-là.

Dans l'après-midi nous sommes allés faire les stations, en commençant par le Séminaire, à la cathédrale, à la chapelle de l'Hotel-Dieu et à l'église paroissiale. Tous les reposoirs étaient magnifiques. Si celui du Collège l'emportait par la richesse, celui de l'Hotel-Dieu laissait loin derrière lui tous

les autres, tant pour l'élégance avec laquelle il était orné, que pour l'avantage de sa position.

Ceux de nos confrères qui ont pu visiter la chapelle du monastère du Précieux-Sang, en sont revenus tout enchantés. La demi-obscurité qui régnait dans celle-ci donnait au reposoir un aspect mystérieux qui transportait l'âme.

Vendredi-Saint— Ce fut le Rév. M. Gendreau qui officia; le sermon fut fait par Messire Girard. Ce Monsieur avait pris pour texte ces paroles de Jérémie: *Attendite et videte si est dolor sicut dolor meus*. Inutile de dire que, comme toujours Mr. le Prédicateur a très bien su tirer parti de son texte. A trois heures on fit le chemin de la croix.

Samedi-Saint—Le jour si impatientement attendu des prophéties est enfin arrivé. M. M. les Ecclésiastiques trompèrent l'attente de quelques uns et se rendirent au lutrin avec un sang froid imperturbable: tous firent preuve d'habileté dans le chant grégorien. Mon voisin, caractère peu charitable, sans doute pour se dédommager, prétendit seulement que le *levate* avait été chanté un quart de ton trop haut.

A quatre heures et demie on chanta les matines de Pâques.

PAQUES — La cloche semblait bien joyeuse ce matin, au réveil. Aussi tous se sont arrachés sans hésiter aux doucours du vieux Morphée, et ont répondu sur un ton très-animé le *Deo Gratias, Alleluia, Alleluia!* Lorsque les volets furent ouverts la joie ne fut pas aussi grande. Le ciel, gris terne, annonçait la pluie. En effet, il plut toute l'avant-midi. Heureusement que nos artistes nous ont amplement dédommagés de ce contre-temps par leur belle musique et leur chant. Ces Messieurs méritent certainement nos remerciements les plus sincères comme nos félicitations les plus chaleureuses pour leur belle messe Bordelaise, avec accompagnement d'instruments à vent. Le solo fut chanté par Mr V. Normandin qui nous donna occasion, une fois de plus, d'admirer sa belle voix. Mais ce fut le magnifique chant de la "Scène de la Résurrection" de Lambillotte qui excita surtout l'admiration.

La musique est belle sans doute et impressionne même des oreilles peu musicales, mais rapprochée des paroles de l'Evangéliste, elle fait assister l'auditeur au drame de la Résurrection et lui arrache des larmes d'attendrissement. Il nous semble en effet, entendre les plaintes de Marie-Magdeleine, cherchant son Sauveur. En ce moment, un homme lui apparaît debout qu'elle ne reconnaît pas, et qui lui dit: — Femme, qu'as-tu à pleurer? Que cherches-tu? Elle croit que cet homme est le jardinier; elle lui répond: — Si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, et je l'apporterai.

Jésus (car c'était lui qu'elle ne reconnaissait pas) lui dit: Marie! Alors elle le reconnaît. Elle se retourne et s'écrie: Mon maître! En même temps elle se jette à ses pieds qu'elle tient embrassés.

Jésus lui dit de ne point s'attacher ainsi à ses pieds, comme si elle ne devait plus le revoir; qu'il n'était point encore remonté vers son Père. Il ajoute: "Va trouver mes frères, et porte leur ces paroles: je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu". D'autres saintes femmes sont aussi favorisées de la vue du Sauveur et confirment ce que Marie vient d'apprendre aux Apôtres; ceux-ci sont incroyables — Nous l'avons vu, disent les saintes femmes. — Je ne le crois pas, reprend St. Thomas — Il nous est apparu — Je

ne le crois pas. Il est apparu aussi à Simon. A moins que je ne voie ses plaies et ne mette ma main dans son côté, je ne le croirai pas. Jésus daigne alors se montrer à son Apôtre incrédule. Thomas met la main dans le côté de son Sauveur, sur l'invitation qui lui est faite par celui-ci; il cède à l'évidence et du fond de son cœur s'échappe ce cri : *Dominus meus et Deus meus*. La foi et en même temps le repentir se trouvent exprimés dans ces deux mots, et la musique de Lambillotte rend ces deux sentiments d'une manière attendrissante. — A deux heures et demie eurent lieu les vêpres suivies de la bénédiction du St. Sacrement, pendant laquelle on répéta la " Scène de la Résurrection " avec un succès plus marqué encore qu'à la messe. Nos artistes ont reçu les félicitations les plus chaleureuses de nos supérieurs pour leur belle musique. Afin de leur témoigner son contentement, Mr. le Procureur leur a donné une splendide collation, à laquelle, je crois, M. M. les typographes ont eu l'honneur de participer.

Le soir. M. M. les *bandistes*, dont la courtoisie et l'obligeance sont bien connus, ont offert leur concours pour égayer la société. Les Finissants sont alors allés demander chacun un Eclésiastique pour danser, et M. M. les professeurs se sont rendus de bonne grâce à cette invitation et ont joué de la *semelle* comme des gens du métier. Après la récréation les danseurs se rendirent à la salle de musique pour remercier Mr. Béique et ses *bandistes* de la belle récréation qu'ils leur avaient fait passer.

LUNDI — Bien que la matinée ne fit présager rien de bon, la journée fut assez belle. Aussi le congé, qui était accordé en l'honneur de nos Académiciens, fut-il consciencieusement employé.

La classe des Finissants qui s'était conservée presque intacte jusqu'à ce jour a perdu un des siens dans la personne de Mr. Chabot qui doit, dit-on, ainsi que Mr. Sicotte, se présenter bientôt pour être admis à l'étude du notariat. Mr. Chabot fit dans l'après-midi le tour de la récréation pour serrer la main à tous ses confrères et amis qui lui souhaitèrent tout le succès possible.

Pour rehausser l'éclat du congé de l'Académie, M. le Directeur de cette institution avait préparé une séance publique. Le sujet était celui-ci : " Le Pape et la Révolution. " La question cependant n'était pas envisagée, comme on peut le croire, de prime abord, sous le côté philosophique. Traitée sous ce point de vue, elle eût été, croyons-nous, quelque peu aride. Mr. le Directeur de l'Académie Girouard a donc présenté, sous le titre ci-dessus, un tableau succinct et émouvant de la révolution de 1848. Il a fait passer les unes après les autres toutes les grandes figures de ces temps malheureux. Pour tout résumer, le Revd. Mr. Girard a mis sous forme d'entretien l'histoire de cette triste époque, en ayant soin de revêtir le tout d'une élégance de diction et d'un vernis littéraire qui peuvent faire honneur à l'auteur. Les nombreuses citations qu'il a intercalées dans son ouvrage étaient bien choisies, et lui donnaient un air de vie et de couleur locale. Nous y avons remarqué aussi plusieurs figures frappantes qui prouvent que l'auteur est loin d'être brouillé avec les muses. Je n'aurais qu'une petite réserve à faire, elle est sans doute à l'inconstance de mon caractère, j'aurais aimé à y voir un peu plus de variété; mais pour obvier à ce défaut, il aurait probablement fallu donner à l'entretien une longueur trop considérable.

La séance commença vers 7 hrs. Ce fut Mr. G. Clapin qui fit le discours d'ouverture dans lequel il passa en revue les divers moyens qu'employaient les loges maçonniques dans les commencements de l'effervescence. Mr. G. Clapin a l'avantage d'une belle voix; il a une déclamation claire, nette et incisive qui plaît beaucoup. Souvent il se laisse enlever par le feu de la déclamation, alors, sans s'en apercevoir, il a de très-beaux mouvements. Quelquefois, cependant, il s'oublie et prend un ton un peu magistral. Ce défaut, il faut le dire, est loin d'être grave.

Vint ensuite Mr. Amédée Lefebvre qui nous parla de l'élection de Pie IX et des commencements de son pontificat; des libéralités, et des bienfaits du St. Père. Une voix nette, douce et agréable à entendre est celle de Mr. Lefebvre. Ce Monsieur en est à ses premières armes, aussi tout en lui souhaitant plein succès, nous espérons qu'il corrigera sa déclamation qui est, à vrai dire, un peu monotone.

M. Lussier nous entretint ensuite du lâche assassinat du noble Comte Rossi. Mon voisin, qui tournait et retournait sans cesse son journal, et deux ou trois petits élémentaires qui ne faisaient que parler, m'ont empêché de pouvoir goûter pleinement le discours de M. Lussier. Les brillantes dispositions que ce Monsieur a pour la composition doivent être un motif plus que suffisant pour lui de s'exercer à la déclamation, et surtout à donner à sa voix un peu plus d'ampleur. Sa pose est aussi un peu raide.

M. J. Payan parla le quatrième sur la fuite de Rome à Gaëte. La voix si douce et si sympathique de M. Payan qui enlève toujours les applaudissements, n'a pas eu ce soir-là tous les succès ordinaires. Nous avons attribué cela, avec raison croyons-nous, à la fatigue extrême que ce Monsieur a ressentie des exercices de la Semaine Sainte.

Mr. H. Ste. Marie parla sur le séjour du Pape à Gaëte. La vivacité et l'animation qu'il met dans le dialogue furent beaucoup aimées. Mr. Ste. Marie a cependant un petit défaut à éviter, s'il veut joindre à la souplesse de sa déclamation l'élégance du geste: il devra rendre ce dernier un peu moins raide.

Mr. Raiche, que les écoliers aiment toujours à entendre, prit alors la parole sur le retour du Pape à Rome. Mr. Raiche a la meilleure voix que l'on puisse désirer, souple, forte et déliée, elle se prête admirablement bien à l'expression de tous les sentiments et de toutes les passions. La péroraison du discours de Montalembert, en réponse à Victor Hugo, enleva les applaudissements de l'assemblée. Jamais, croyons-nous, Mr. Raiche n'a mieux déclamé, il a fait sentir quelle perte l'Académie fait en sa personne. Mr. Raiche savait qu'il parlait pour la dernière fois, et son émotion se trahissait évidemment pendant son discours.

M. Arthur Balthazard passa ensuite en revue les événements jusqu'à la Révolution de 1848. Ce Monsieur a une voix puissante, mais loin d'être douce; elle est dure et saccadée. Cependant elle est susceptible de se corriger, et nous sommes certains que Mr. Balthazard la corrigera. Il doit cela à son talent littéraire qu'il a été plusieurs fois donné à l'Académie d'admirer.

Ce serait être injuste envers M. M. les musiciens si l'on ne disait pas qu'ils ont largement contribué à rehausser l'éclat de cette soirée par les beaux morceaux qu'ils ont exécutés avant, après et pendant la séance. Nous devons cependant

ajouter, malgré notre peu de compétence en cette matière, qu'ils n'ont pas joué avec autant d'entrain qu'à l'ordinaire, probablement à cause de la fatigue des jours précédents.

Mardi — Ce matin M. J. Raiche a quitté définitivement le Collège. Il est allé faire ses adieux à ses confrères de classe; mais son émotion ne lui a pas permis de venir en récréation pour serrer la main de ses autres confrères. Nous ne savons pas encore quelle carrière ce Monsieur se propose d'embrancher: il ne l'a dit, paraît-il, qu'aux Finissants. Que le succès couronne toutes ses entreprises!

— 0-0-0 —

Un Parti de Sucre.

Parmi les vieilles coutumes que la hache du temps n'a pas encore détruites, il en est une qui semblerait vouloir survivre au bouleversement général. Ami lecteur, vous l'avez deviné, vous surtout qui aviez si grand intérêt à la chose, c'est le privilège pour tous les fonctionnaires publics, de faire une visite tous les ans à la *sucrerie*. Employés de toute caste, *suffiers*, *bandistes*, typographes, tous avaient produit leurs titres. Personne ne fut malade, à neuf heures et demie précises, jeudi dernier, pas un ne manquait à l'appel. Cinquante gaillards, armés jusqu'aux dents, formaient la respectable cohorte, qui s'enfonça hardiment sous les bois. Les bagages nous avaient précédés; les marmitons étaient à l'œuvre. De légers flocons de fumée qui s'échappaient de l'usine en se balançant dans les airs, ne purent échapper aux yeux de lynx de nos conducteurs. Le pas s'accéléra et nous voilà rendus en deux temps et deux mouvements. Le chant enthousiaste des travailleurs, le gazouillis des oiseaux tout récemment arrivés, leurs cris plaintifs et leur fuite précipitée à l'approche du chasseur, l'agréable murmure des eaux, la verdure qui naît sous nos pas, l'arbre de la patrie qui distille sa liqueur délicieuse sous les rayons vivifiants du soleil, les tables dressées *aperto caelo*, et surmontées du drapeau tricolore, et jusqu'aux omelettes frétilantes, tout nous redit que la vie anime ces lieux enchanteurs. Qui s'étonnera maintenant de voir Mr. M*** saisir le chalumeau pour épancher les douces émotions de son cœur?

Sous des arbres dont la nature
A formé de rians berceaux,
Entre des tapis de verdure
Que nourrit la fraîcheur des eaux,
Serpente avec un doux murmure
Le plus transparent des ruisseaux.

Voilà quelques vers saisis au vol entre mille. Nous regrettons vivement que la faiblesse de notre mémoire ne nous permette pas d'en rapporter davantage. Espérons que plus tard quelques volumes viendront faire la jouissance du public.

Aux effusions poétiques succédèrent les chansons, les joyeux propos et mille divertissements au goût des amateurs. Quelques amas de neige, derniers vestiges du passage de l'hiver, furent exploités par les uns, qui donnant libre cours à leur humeur belliqueuse, s'exerçaient à lancer une infinité de projectiles d'un nouveau genre, qui allaient se réduire en poudre sur le nez de leurs victimes. Pendant ce temps-là, d'autres allaient trinquer au ruisseau. Ceux-ci la palette en main, *écumaient* avec fureur; ceux-là trouvaient le tour de s'approcher du panier aux œufs et s'empresaient d'aller voir si le derrière de la cabane présentait un aussi bel aspect que le devant.

Nous ne parlerons pas du dîner. Il faut aller *aux sucres* soi-même pour s'en faire une idée. Tout le monde admira l'habileté de Mr. D*** à retourner les crêpes et l'encouragea surtout de son patronage. Le sucre et le sirop apprêtés à toutes les sauces, ne furent pas hors de mise. Mr. P*** nous régala avec sa tire.

Mais quels sont ceux dont les acclamations joyeuses se font entendre dans le lointain? Ah! ce sont d'honorables visiteurs qui viennent prendre part à nos amusements. Chaudement accueillis, il faut leur faire les honneurs de la place; ce sont

des gens à *décarêmer*. Ce fut encore Mr. P*** qui s'en chargea et sut s'en acquitter avec une dextérité charmante. Sur ces entrefaites, l'incident de Mr. G. G*** et des coulevres vint mettre le comble à la joie générale.

L'après-midi s'écoula rapidement, trop rapidement même au goût de quelques-uns. Aucun Josué ne se présenta pour arrêter le soleil sur son déclin, et il fallut *éteindre les feux*, jeter un dernier regard sur le lieu où l'on avait passé un si agréable congé, puis revenir au foyer. Mais la fin de la journée pour être tôt survenue, n'en fut pas moins joyeuse. Loin de l'écolier la tristesse. La tête ornée de guirlandes, des cannes improvisées à la main, les gens de la fête s'organisent en rangs pressés; bientôt la colonne s'ébranle et se met en marche; une voix entonne la fameuse chanson *l'alouette* et tous répondent en chœur. Un immense hurrah annonce notre apparition sur le Champ-de-Mars, et l'on se disperse le cœur débordant de plaisir. L'on avait voulu s'amuser et l'on avait réussi.

Un convive.

— 0-0-0 —

Correspondance.

Monsieur le Gérant,

Quoique votre journal ne soit pas ouvert à discussion je me vois forcé de répondre à Mr. F. X. B. Je vous demande donc la faveur d'insérer cette dernière correspondance.

Tout lecteur impartial du Collégien conviendra que j'aurais plusieurs choses à relever dans la réponse de Mr. F. X. B. à mon adresse. Je pourrais en discuter le mérite et la courtoisie. Je n'en ferai rien pourtant. Je laisse aux intelligents lecteurs du Collégien le soin de décider de la valeur intrinsèque et respectueuse de la question en litige, comme aussi de la manière dont elle a été débattue.

Mr. F. X. B. est pédagogue de profession et naturaliste d'humeur. Mais il ne doit pas imposer aux autres sa volonté au lieu et place de la loi et de la raison.

Le *sic volo, sic jubeo stat pro ratione voluntas* ne doit pas être un de ses attributs essentiels et infaillibles.

Mon unique réponse, ma seule vengeance sera de soutenir la position que j'ai prise, en m'appuyant sur des autorités incontestables, sur des auteurs dont les décisions admises, dont les définitions font loi. Au Grand Dictionnaire Général de l'Académie Française, je lis aux mots:

ARAIGNÉE, ... Genre d'insectes. ÉRESE, ... Genre d'araignée. INSECTE, Animal sans vertèbres. Il y en a qui rampent, ... d'autres qui marchent.

Au Grand Dictionnaire national de Bécherelle:

ARAIGNÉE, ... Insecte aptère. ÉRESE, ... Genre d'araignée. INSECTE, Terme d'Entomologie; nom donné aux invertébrés ... à corps articulé,

Au Nouveau et Grand Dictionnaire de Lithe & Vapereau:

ARAIGNÉE, ... Articulé aptère. INSECTE, (Suivant la définition de la Zoologie actuelle) classe du règne animal, concernant les invertébrés, articulés, munis de pattes ... (ordinairement 6 ou 8.)

Au Dictionnaire Universel de George:

ARAIGNÉE, ... Insecte de la classe des Arachnides.

Au Dictionnaire des Dictionnaires de Landais:

ARAIGNÉE, ... Terme d'Hist. Nat., Insecte fort connu.

Je pourrais multiplier les citations, mais je crois celles-ci suffisantes pour vous, amis lecteurs, que la prose si douce, si calme, si spirituelle de Mr F. X. B. aurait rendus indécis sur cette question.

Quant à ce Monsieur, il lui est libre de me vouer au Géomnie en son for intérieur, et de m'accuser d'erreur, de bévues et autres aménités du genre de celles que vous lisez, chers lecteurs, dans la *susdite* correspondance du *susdit* Monsieur — maes qu'il passe alors condamnation sur l'Académie Française, sur Bescherelle, Vapereau etc etc.

Pour moi je suis satisfait d'avoir réson (ou d'avoir tort si M. F. X. B. le juge ainsi) avec ces respectables autorités.

En terminant, permettez, Mr. le Gérant, que je vous remercie de votre obligeance à mon égard.

Je suis et demeure de votre intéressante publication le lecteur assidu et empressé, et de vous

Le très humble serviteur

F. L. T. A.....

Mr. DESAULNIERS.

—o—

A pareil jour, il y a huit ans, un grand deuil était dans cette maison. Les salles étaient envahies de toutes parts par une foule éminente portant l'expression de la tristesse: sa chapelle était toute tendue de décorations funèbres. On voyait dans son enceinte quatre Evêques, plus de 150 prêtres, venus des différents diocèses de la Province, les représentants de toutes les congrégations religieuses, d'honorables juges, des membres du Parlement; d'autres citoyens distingués, et nombre d'anciens élèves de cette institution.

En l'honneur de qui avait lieu cette pompe funèbre, ce témoignage d'une estime si générale? On célébrait les funérailles de Messire Isaac Stanislas le Sieur Desaulniers, ancien Supérieur, et Professeur de cette institution. Quels titres avait-il à cette manifestation si honorable pour sa mémoire, et à la profonde affliction que sa perte traduit dans les cœurs.

M. Desaulniers avait rendu les plus éminents services à cette maison depuis plus de 39 ans. Il avait donné d'abord dans les sciences naturelles, et ensuite dans la Philosophie un enseignement qui a été de la plus grande utilité pour les élèves qui ont suivi ses cours, et qui a attaché de la célébrité à son nom. — Sa doctrine a franchi l'enceinte des classes où il donnait ses leçons; elle a eu du retentissement dans le public, dans les lectures qu'il a faites à l'élite intellectuelle de la plus importante ville du pays.

Ayant étudié profondément le docteur angélique, il a à faire connaître et à développer ses enseignements. — Si le nom de St Thomas est plus connu dans notre société, si ses livres sont étudiés d'avantage, si ses docteurs ont plus d'empire sur les esprits, ces effets précieux sont en grande partie dus aux leçons philosophiques de M. Desaulniers, empruntées aux ouvrages de l'ange de l'école.

Il a enseigné aussi avec éclat la théologie; et ses connaissances dans les sciences sacrées l'ont fait souvent consulter, non seulement par ses anciens élèves, mais par d'autres membres du clergé, et même par des Evêques.

Un schisme déplorable, provoqué par un prêtre apostat, dont la parole avait de la puissance sur notre population, retenait hors de la soumission à l'autorité ecclésiastique légitime, une colonie toute entière de canadiens établis aux Illinois aux États-Unis. Mgr. l'Evêque de Montréal jugea que nul ne serait plus propre à lutter contre l'auteur du funeste égarement, et à ramener ceux qu'il avait trompés, que le Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe dont la science et l'habileté étaient si bien connues. Mr. Desaulniers accepta généreusement cette mission difficile, et grâce à son zèle, à ses travaux, et à son habileté, l'influence dangereuse de l'apostat a été presque anéantie, et la foi d'un grand nombre de nos compatriotes a été conservée.

Notre institution doit en grande partie au prêtre éminent dont nous rappelons le souvenir, la construction de l'édifice que nous habitons. Il en a conçu le plan, et après avoir par l'influence qu'il avait auprès d'eux, obtenu du gouvernement et du clergé des fonds permettant de commencer la construction, il a contribué beaucoup à faire hâter l'érection de cette maison.

Quelques années plus tard, préoccupé des dangers qui paraissaient menacer sa destinée future, à cause de son manque de ressources, il conçut l'idée de préparer à ce séminaire une

fondation qui assurât son avenir. Son espérance ne fut pas trompée. — Sentant tout ce qu'il y avait de générosité et de dévouement à l'éducation dans le cœur d'un certain nombre de membres du clergé, amis de notre établissement, il s'adressa à eux avec une confiance à laquelle répondit le plus libéral dévouement, en partie amené par le crédit que lui donnait sur eux la haute et affectueuse estime dont il était l'objet de leur part. Par suite de leurs dons magnifiques, et du zèle de celui qui les a obtenus, cette maison aura dans l'avenir des ressources qui lui permettront de faire un plus grand bien à la société.

Ces services d'une si haute portée rendus au Séminaire de St Hyacinthe, devait attacher au nom de Mr. Desaulniers une renommée sans cesse vivement entretenue. — En même temps les aimables qualités de son caractère, sa bonté, sa naïve franchise, lui gardent dans ceux qui l'ont connu une affection qui leur fera toujours regretter sa perte.

C'est à ces deux titres que nous nous faisons la plus ample appréciation du mérite de M. Desaulniers, nous référons ceux qui n'ont pas eu le bonheur de le connaître, à son éloge prononcé à la distribution des prix, 7 juillet 1868.

—o-o-o—

Varia.

Nos voyageurs.— M. M. Ouellette, O'Donnell et Blanchard sont en ce moment à Rome où ils séjourneront, croyons-nous, une couple de mois.

Politesse.— Hier, plusieurs M. M. du Séminaire et autres Prêtres ont assisté à un magnifique *parti de sucre* donné par M. le Coroner Blanchard.

En route.— Une lettre reçue ici hier nous apprend que la Revue Mère S. Maurice Supérieure Générale des Dames de Laprésentation la Revue Mère S. Marc Sup. des Missions du Canada — et une autre religieuse de la même communauté, ont dû s'embarquer samedi dernier en route pour le Canada.

The Undergraduate.— Tel est le titre d'un nouveau journal, organe des élèves de Middlebury College Vermont. C'est une petite publication mensuelle qui fait en tout point honneur aux élèves de cet institution — Nos sincères félicitations aux nouveaux confrères.

Distinction.— M. M. H. Desrosiers et R. Latraverse, élèves de l'Université-Laval viennent d'être admis à la pratique de la médecine après un examen qui leur a mérité le titre de Docteur en Médecine. Nous sommes heureux de leurs succès et leur souhaitons une nombreuse clientèle.

M. Dufresne a laissé l'Hopital lundi dernier. Après avoir passé deux jours au milieu de nous, il est parti pour les bords enchanteurs du *Richelieu*; puissent la belle nature et le soleil du printemps lui rendre force et vigueur, et nous le ramener bientôt parfaitement rétabli.

—o—
RÉPONSES.

Voir notre dernier Numéro.

Charade..... **BISMARCK**. (Bis-Mark.)
Enigme..... **IVROGNE**.

ROME
OMAR
MAIS
ERS E

Mr. L. Taché a répondu à la Charade, à l'Enigme et au Mot Carré.
Mr. J. Nadeau, au Mot Carré.

Listes du 3 Avril.

RHÉTORIQUE	— Latin	N. Lebœuf.
"	Anglais	N. Lebœuf.
BELLES-LETTRES	— Latin	C. Richard.
"	Anglais	Eug. Dufresne.
VERSIFICATION	— Latin	V. Normandin.
"	Angl.	J. Beaulnes.
MÉTHODE	— Latin	G. Lavallé.
"	Angl.	F. Daigneau.
SYNTAXE 1ère div	— Latin	N. Fontaine	E. Desaulniers.
"	Angl.	J. Préfontaine.
"	2de — Latin	G. Dion, A. Lacroix.	
"	Angl.	L. Guertin.
ELMS. LATINS	—	P. Brodeur

EXTRAITS DU JOURNAL DE M. DESAULNIERS.

(suite.)

NAPLES—1er. JUIN— Aujourd'hui nous sommes allés faire une promenade dans la rue de Tolède, qui est très-large et accommodée de superbes trottoirs bordés de maisons, qui présentent, par leur hauteur et leurs balcons, une magnifique perspective. Les magasins sont tous dans de petits appartements d'une douzaine de pieds de large et une vingtaine de profondeur, s'ouvrant sur la rue par une porte très-large. En chemin nous sommes entrés dans la riche église de Ste. Claire, dans celle de St. Laurent et une troisième dédiée aux Apôtres St. Philippe et St. Jacques.

A l'extrémité de cette rue se trouve le musée Bourbon, le plus beau peut-être de l'univers. C'est un édifice grandiose, élevé sur un parallélogramme de 386 $\frac{2}{3}$ pieds sur 189 $\frac{1}{2}$, et haut de 96 pieds. En 1816, Ferdinand I, aïeul du roi actuel Ferdinand II, ordonna qu'on y réunit les antiquités disséminées dans les palais royaux, y compris les monuments du moyen-âge, la bibliothèque et les tableaux. Dans la salle de la bibliothèque qui compte 200 000 volumes, nous avons remarqué un écho qui répète la même parole 32 fois. Dans quelques salles nous avons observé des peintures sur murs trouvées à Herculaneum et à Pompéi ; il y en a plusieurs qui sont encore bien fraîches et d'un éclat remarquable ; pour les obtenir, il a fallu scier les murs avec beaucoup de précaution. Ces peintures ne sont pas à fresque et paraissent à l'encaustique ; les anciens ne peignaient qu'avec les couleurs minérales. Il y a dans ce musée au delà de 600 statues de marbre, parmi lesquelles est une statue d'Hercule qui passe pour une des meilleures de l'antiquité, tant pour la forme du corps que pour les nerfs et les veines, en un mot pour tout ce qui regarde la partie anatomique— Il y a aussi une très belle collection d'ouvrages de bronze, statues, bustes, vases, etc, ainsi que 300 objets de verre— On y voit 877 tableaux. Le cabinet de papyrus renferme 3000 petits rouleaux de 4 pouces de long sur 24 à 30 lignes de diamètre ; le P. Piaggé les a déchiffrés. Il nous a fallu plus de deux jours pour visiter en détails et avec profit le musée Bourbon. —

4 JUIN—Nous sommes partis ce matin de notre hôtel pour faire la visite du *Campo Santo*, établi depuis le choléra de 1831. C'est un jardin magnifique où reposent les morts ; il est couvert de chapelles construites par des particuliers sur le terrain de la famille. Ce cimetière est gardé par les Capucins. Au centre, on voit l'office où se tient le registre des morts ; chacun est obligé de déposer le mort pendant une nuit dans un appartement où se font quelquefois les autopsies : le corps est placé dans une espèce de tombe, et on lui attache au bras une corde qui tient à une clochette, que le corps déposé ferait sonner s'il revenait à la vie ; c'est une précaution contre l'enterrement de personnes vivantes. Dans ce cimetière il y a une centaine de chapelles élevées par les confréries laïques de la ville ; ces confréries sont au nombre de 174 ; elles ont pour devoir essentiel d'accompagner les morts au cimetière. La ville a assigné un emplacement pour les hommes de lettres et les citoyens qui se sont distingués par leurs vertus, ou qui ont fait la gloire de leur patrie. Sur une des tombes qui est celle d'une mère, j'ai remarqué cette inscription :

Ta fille Alexandrine te pleurera jusqu'à son dernier jour.
Et sur une autre renfermant les restes de deux sœurs :

Unies sur la terre par la même piété,
Unies par la mort dans la même tombe,
Unies dans le ciel par leurs vertus,

Au sortir de ce *Campo Santo*, nous nous sommes rendus au couvent des Chartreux à St. Martin. C'était pendant la *Siesta* ; je n'ai pas voulu faire éveiller le P. Dom Rémi. Nous sommes alors montés sur l'immense balcon du beau et célèbre couvent, pour avoir la vue de Naples. Le temps n'était pas dans toute sa pureté ; aussi n'ai-je pas été frappé, comme j'ai coutume de l'être à Québec. Le versant du Vésuve me donnait une idée de la côte Beauport ; je n'y voyais pas la belle église de Beauport, la chute de Montmorency. J'avais en face l'île de Capré, mais trop éloignée pour m'enchanter comme la vue de l'île d'Orléans. À mes pieds était la ville de Naples, qui se présentait à moi comme le faubourg St. Roch, et je n'y voyais pas les toits argentés de son église et de ses maisons. Au lieu de la Haute Ville de Québec, se déroulait à mes regards la verdure de la côte abrupte du château St. Elme ; à sa droite était le Pausilippe avec sa grotte et le tombeau de Virgile. Les côtes, à la vérité, me paraissaient plus poétiques que celles de Québec ; mais, en revanche, celles-ci me sourient bien davantage : elles sont sur la terre natale, et n'y a-t-il pas, au commencement de la côte de Beauport, une île artificielle que des cœurs amis ont voulu nommer *île de St. Hyacinthe*, en souvenir du plus beau des jours.

En descendant du château St. Elme, nous avons fait le tour du Pausilippe, afin d'y voir le tombeau de Virgile et la grotte du Pausilippe. Pour voir le tombeau du poète romain, il faut laisser la grande voie qui longe la mer, au pied du mont, et faire une ascension très-haute à pied ; l'on arrive en fin dans un endroit sauvage ; descendant alors quelques échelons de pierre, on se trouve au tombeau. Ce tombeau est une espèce de *Columbarium* en voûte, à l'intérieur duquel on aperçoit de petits enfoncements probablement destinés à recevoir des urnes cinéraires. Virgile étant malade à son retour d'Athènes, 19 ans avant J. C. et voulant regagner sa villa de Pausilippe, fut contraint de s'arrêter à Brindes où il mourut ; Auguste le fit transporter à Naples et déposer dans un tombeau sur la route de Pouzzoles. Ce tombeau fut vénéré par Silius Italicus et Papinius Statius. Dante, Boccace et Pétrarque y vinrent aussi ; le dernier de ces trois hommes célèbres y planta un laurier, qui fut renouvelé par Casimir de Lavigne. Le roi Robert d'Anjou fit transporter à son palais de *CastelNuovo* l'urne contenant les cendres du poète, pour les soustraire aux injures du temps et à la barbarie des hommes.

[À continuer.]

A Propos de tonneau.

Un cordonnier, qui se grisait régulièrement trois fois par semaine, prit la résolution de s'embarquer pour l'Amérique, cette terre bénie des sociétés de tempérance. Du Havre, il écrivit à sa femme qu'il venait de retenir son passage sur un navire de cinq cents tonneaux. — Cinq cents tonneaux, dit l'épouse avec une conviction profonde, si le trajet est long, ça ne suffira pas.



SEMINAIRE DE ST. HYACINTHE
P. Q.

Le cours d'études suivi dans cette institution se fait en huit années. Il comprend l'enseignement des langues Française, Anglaise, Latine et Grecque, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire, les Belles-Lettres, la Rhétorique, la Philosophie, la Physique, la Chimie, les Mathématiques, & &.

Tout élève doit porter habituellement le costume de la maison, consistant en une redingote bleue avec une nervure blanche, connue sous le nom de *capot d'écolier*; il faut strictement aussi une ceinture bleue et une casquette de drap.

Conditions.

- | | |
|--|----------|
| 10.— Le Prix de la pension et de l'enseignement est de | \$80.00. |
| 20.— Le prix pour les demi-pensionnaires est de | 50.00. |
| 30.— Pour ceux qui prennent leurs repas en dehors du Collège | 30.00. |
| 40.— Pour les externes. | 16.00. |
| 50.— Musique instrumentale | 20.00. |
| 60.— Lit & Lavage, | 24.00. |

Les prix mentionnés dans les trois premiers articles précédents comprennent les frais du médecin et sont payables : la moitié en entrant et l'autre au 1er. Février.

BON A SAVOIR.

Plusieurs de nos Abonnés paraissent douter que nous ayons encore des *blancs de reçus*; qu'ils veuillent bien nous faire parvenir le montant de leur **abonnement**, et nous nous engageons à leur donner *gratis* tous les renseignements voulus. Adressez :

Au Gérant du "COLLÉGIEN"

Collège de St. Hyacinthe.

EUGENE DROLET

OU
L'ÉCOLIER MODÈLE.

(BROCHURE DE 80 PAGES in 12.)

Nous avons encore en main un certain nombre d'exemplaires de cette intéressante et édifiante brochure dont nous pouvons disposer à raison de 10 centins l'exemplaire.

PAYAN & CARON.

~ MAGASIN POPULAIRE. *~*

M. M. PAYAN & CARON, Tout en remerciant leurs nombreuses pratiques de l'encouragement qu'ils ont reçu, prennent la liberté d'annoncer qu'ils ont toujours en mains, comme par le passé, un assortiment des plus variés et des plus considérables de marchandises de *goût*.

Tous s'accordent à reconnaître que par la supériorité de ses marchandises et la *modicité* de ses prix, la maison Payan & Caron est une des plus recommandables de la localité.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITÉE!

PAYAN & CARON.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE.

DU

"COLLÉGIEN."

IMPRESSIONS!

PRIÈRES,

PROGRAMMES, ETIQUETTES,

CARTES DE VISITES, CARTES D'AFFAIRES,

TÊTES DE COMPTES,

BLANCS DE REÇUS,

GRAVURE DU COLLÈGE,

IMPRIMÉE SUR PAPIER A LETTRES & ENVELOPPES.

Le tout exécuté avec *propreté et ponctualité*, et à des *prix très réduits*.

J. Marcil, Gérant.